

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_034\\_B | Histoire de la folie, préparatifs \[B\]](#)[CollectionBoite\\_034\\_B-15-chem | La Renaissance. Item](#)[Les insensés à l'Hôtel \[Dieu\] au Moyen-Âge](#)

# Les insensés à l'Hôtel [Dieu] au Moyen-Âge

**Auteur : Foucault, Michel**

## Présentation de la fiche

Cote**b034\_B\_f0223**

Source**Boite\_034\_B-15-chem | La Renaissance.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[Coyecque, Ernest](#)**

Références bibliographiques**[Coyecque, L'Hôtel-Dieu de Paris au Moyen âge](#)**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

## Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

On admettait les "fantastiques et pénétiques" sans les mettre à mort. On les mettait parfois sur des "couches clores, à 2 fenêtres pour voir et observer" ("4 malades estant en oratoire, lesquels y sont de l'oreille en chartr..." Arch. Hosp. de Metz. Fonds de St Jacques. E 12, 48. 1389). De la compté de l'Hôtel Dieu (XX, 346) : "Pour avoir fait le fons d'une couche clore, en ~~la~~ tri leux de l'adite couche, et pour avoir fait 2 fenêtres de l'adite couche pour voir et observer, XII s.p.).

D'autres sont ~~sur~~ liés sur 1 couche : "A avoir fait 1 couchette pour coucher 1 religieux qui estoit en <sup>nausé</sup> ~~nausé~~, pour la tier, XII s.p." (Comptes - XIX. 190)

Qu'ils ont 1 moment de remission, on les envoie au pèlerinage de St Mathurin de Larchevê. Si il ne peut y aller, on envoie 1 malade à sa place : "Payé et baillé à ung homme qui fut envoyé à saint Mathurin pour faire la neussie de la dite seur Rohine, estant malade et en prénaissie VIII s.p." (Comptes - XXIII. p 1341)

P. à l'uni à St Hippolyte de Gournay : "Le XXIIe jour d'avril, que la prieure fu en pèlerinage à mgr

Saint Hildevert de gournay, elle fit chanter une  
messe pour leur Houdie, et en offrandes et nourriture  
3 s. " (comptes I. 195)

in Coycque. Hôpital d'au de  
Paris au Moyen Age. Histoire et  
Documents T I. p 109 et notes 2 et 2

On met le prisonnier en prison.

... "un pauvre homme eût insensé et bon de son  
esprit, natif du Pont aux Moines près d'Orléans,  
lequel eût de l'un prisonnier aux cages de châtiments  
de Meleun prison de la prison d'un laquelle d'Orléans  
pour l'un..." (Arch. hospital. de Meleun - Fonds de sainte  
jacques. E, 14, 67).

cité ici.